



Consumer and
Corporate Affairs Canada

Legal Metrology

Consommation
et Corporations Canada

Métrologie légale

APPROVAL No. — N° D'APPROBATION

AM-4684T

AUG 15 1991

NOTICE OF CONDITIONAL APPROVAL

Issued by statutory authority of the Minister
of Consumer and Corporate Affairs Canada
for (category of device):

Electronic Low Profile Platform
Scale

APPLICANT / REQUÉRANT:

Aurora-Weigh-Tronix Inc.
230 Edward Street, Box 545
Aurora, Ontario
L4G 3L6

MODEL(S) / MODÈLE(S):

DS3Mx3M-10

AVIS D'APPROBATION CONDITIONNELLE

Émis en vertu du pouvoir statutaire du
Ministre de Consommation et Corporations
Canada, pour (catégorie d'appareil):

Bascule surbaissée électronique à tablier

MANUFACTURER / FABRICANT:

Aurora-Weigh-Tronix Inc
Aurora, Ontario

RATING / CLASSEMENT:

10 tons/tonnes
Avoirdupois or metric/
Avoirdupois ou métrique

NOTE: This approval applies only to
devices, the design, composition,
construction and performance of which are,
in every material respect, identical to that
described in the material submitted, and
that are typified by samples submitted by
the applicant for evaluation for approval in
accordance with sections 14 and 15 of the
Weights and Measures Regulations. The
following is a summary of principal features
only.

REMARQUE: Cette approbation ne vise que
les appareils dont la conception, la
composition, la construction et le
rendement sont identiques, en tout point, à
ceux qui sont décrits dans la documentation
reçue et pour lesquels des échantillons
représentatifs ont été fournis par le
requérant aux fins d'évaluation,
conformément aux articles 14 et 15 du
Règlement sur les poids et mesures. Ce qui
suit est une brève description de leurs
principales caractéristiques.

SUMMARY DESCRIPTION:

The approved device is a 3m x 3m electronic platform scale that, when interfaced to an approved and compatible weight indicator, becomes a weighing system.

Weight is sensed by four 10 000 lb capacity "Weigh-Bar" single ended beam load cells, one at each corner, that support the weighbridge using chain links. Signal cables from the load cells are routed through the weighbridge to the junction box, which is accessible through access doors on top of the deck. Adjustments are made from the junction box and from the electronic weight indicator, which is connected by electrical shielded cable to the junction box.

The sandwich-type weighbridge is fabricated using low carbon steel channels and plates.

This platform scale can be installed in a pit or secured to the floor.

Model Number designation
Example: DS3Mx3M-10

DS Deck Scale

3Mx3M Platform Size in meters

10 Capacity in tons (metric
or avoirdupois)

DESCRIPTION SOMMAIRE:

L'appareil approuvé est une bascule à tablier électronique de 3 mètres x 3 mètres qui, lorsque relié à un indicateur électronique de poids approuvé et compatible, devient une appareil de pesage complet.

Le poids est capté par quatre cellules de pesage à simple extrémité, d'une capacité de 10 000 lb chacune et de type "Weigh-Bar", installées au quatre coins. Elles supportent le tablier de pesage à l'aide d'anneaux. Les câbles de communication des cellules de pesage se rejoignent à une boîte de jonction accessible par une ouverture sur le dessus du tablier. Les ajustements sont effectués à partir de la boîte de jonction et de l'indicateur de poids électronique qui est relié à la boîte de jonction de la bascule par un câble de communication blindé.

Le tablier de pesage est fabriqué à partir de profilé en C et de plaques d'acier doux et est d'une construction de type sandwich.

Cette bascule peut être installée dans une fosse ou fixée au sol.

Codage du numéro de modèle
Exemple: DS3Mx3M-10

DS Bascule à tablier

3Mx3M Dimension du tablier en mètres

10 Capacité en tonnes
(métrique un avoirdupois)

APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein have been evaluated in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Approval is hereby granted accordingly pursuant to subsection 3(2) of the said Act.

The marking, installation, use and manner of use in trade of devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Installation and use requirements are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations. A verification of conformity is required in addition to this approval. Inquiries regarding inspection and verification should be addressed to the local inspection office of Consumer and Corporate Affairs Canada.

TERM AND CONDITIONS:

All devices installed under authority of this approval shall be modified as may be necessary to meet applicable regulations and specifications.

Prior to selling any device of the type(s) identified herein, the seller shall make known to the buyer in writing the following information:

- (1) that final approval is contingent on the results of inspections carried out on devices in service being satisfactory, and
- (2) that any non-compliance with regulations and specifications that govern approval will be corrected by the applicant.

APPROBATION:

La conception, la composition, la construction et le rendement du (des) type(s) d'appareils identifié(s) ci-dessus, ayant fait l'objet d'une évaluation conformément au Règlement et aux prescriptions établis sous la Loi sur les poids et mesures, la présente approbation est accordée en application du paragraphe 3(2) de ladite Loi.

Le marquage, l'installation et l'utilisation des appareils sont soumis à l'inspection conformément au Règlement et aux prescriptions établis sous la Loi sur les poids et mesures. Les exigences de marquage sont définies dans les articles 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences d'installation et d'utilisation sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement. Une vérification de conformité est requise. Toute question sur l'inspection et la vérification de conformité doit être adressée au bureau local de Consommation et Corporations Canada.

TERMES ET CONDITIONS:

Tout appareil installé en vertu de cette approbation doit être modifié comme il se doit afin de satisfaire à toutes les exigences pertinentes.

Avant de vendre tout appareil du (des) type(s) identifié(s) ci-dessus, le vendeur doit fournir à l'acheteur par écrit les renseignements suivants:

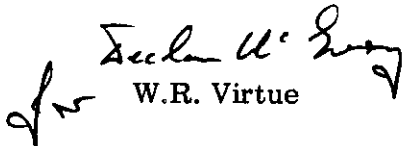
- (1) que l'approbation finale ne sera accordée que sous réserve de résultats satisfaisants obtenus lors d'inspections en service, et
- (2) que toute dérogation au Règlement et aux prescriptions régissant l'approbation devra être corrigée par le requérant.

The manager of the Mass Metrology Laboratory of the Department of Consumer and Corporate Affairs at Ottawa shall be notified in writing prior to installation of each device sold, leased or otherwise disposed of for use in trade and the total number of devices installed shall not exceed ten.

Le gérant du Laboratoire des masses, Consommation et Corporations Canada, à Ottawa, doit être notifié, par écrit, à l'avance de l'installation de chaque appareil vendu, loué ou cédé de quelques autres façons pour utilisation dans le commerce, et le nombre total des installations ne doit pas dépasser dix.

Unless its extension is authorized in writing by the undersigned, this approval shall expire two years from the date of issue.

La présente approbation expire deux ans après la date d'émission à moins que la prolongation soit autorisée par écrit par le soussigné.


W.R. Virtue
Chief,
Legal Metrology Laboratories

Date **AUG 15 1991**
Chef,
Laboratoires de la Métrologie légale